

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2022

**Rapporteur :
Madame Valérie HUET
MORINIERE**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022 (accusé de réception du 14/12/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Tarifs fourrière - Année 2023

Quimper Bretagne Occidentale doit délibérer sur les tarifs applicables aux prestations assurées dans le cadre des activités de fourrière. Les tarifs pour 2023 évoluent selon la courbe de l'inflation.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs suivants, pour l'année 2023 :

FOURRIÈRE

PRESTATIONS	2022	2023
<i>FOURRIÈRE</i>		
Frais de séjour pour un chien par jour	11,50	12,50
Frais de séjour pour un chat par jour	8,00	8,50
Frais de séjour pour un animal < 20 kg	8,00	8,50
Frais de séjour pour un animal > 20 kg	14,50	16,00
<i>CONDUITE ET PRISE EN CHARGE À LA FOURRIÈRE</i>		
Pour la première capture	48,00	52,00
Au-delà de la première récidive	85,00	95,00
Identification avant sortie fourrière	26,00	30,00
Prise en charge suite à dépôt d'un animal	25,00	27,00